

Image not found or type unknown



occupant n'est pas le locataire

Par **Seb_64**, le **16/02/2012** à **03:20**

Bonjour,

Le propriétaire de l'appartement du dessus loue à un club de sport.

Celui ci loge ses joueurs dans cet appartement.

Ces joueurs sont étrangers et loge pendant un an dans l'appartement, le temps de leur contrat.

Ca défile tous les ans.

[s]Ce fonctionnement est il légal ?[/s][s][s]

Nous devons chaque année, nous plaindre à cause du bruit.

Les occupants ne sont pas informé du règlement de copropriété, c'est sur !

Merci pour vos réponses

Par **janus2fr**, le **16/02/2012** à **08:14**

Bonjour,

Oui, c'est parfaitement légal si le bail est clair sur ce point.